

ATTESTATION DE PROPRIETE

La Ville d'Orléans atteste être propriétaire du bien immobilier à usage d'équipement public sportif, situé sur la commune de Fleury les Aubrais, route départementale 2020, dépendant, savoir ; parcelles cadastrées section AB n° 1-2-3-4-5-6-7-9-236-299-343 et 378

Ce terrain, pour partie, a été acquis par la ville des hospices Civils d'Orléans suivant acte reçu par Maîtres TREMEAU et GAULLIER, Notaires à Orléans, le 21 mars 1929, publié au service de la publicité foncière d'ORLEANS 1^{ER}, le 10 avril 1929, volume 4361, numéro 33 (acte conservé aux archives départementales – 4Q3/4361)

- L'agrandissement du stade provient d'acquisitions de nombreuses petites parcelles suivant délibération du conseil municipal en date du 19 novembre 1937 et l'arrêté d'utilité public de Monsieur le Préfet du Loiret en date du 8 avril 1938 (actes conservés aux archives municipales -13M267)

Fait le **29 NOV. 2017**
A Orléans

Pour le Maire
Le Maire-Adjoint

Muriel CHERADAME